



Sommaire

- 02 Secteur**
Jubilés de consécration
des églises de Saint-Martin
et de Saint-Nicolas d'Hérémenche
- 03-06 Secteur**
Eglise de Saint-Martin
- 07-10 Secteur**
Eglise d'Hérémenche
- 11-14 Cahier romand**
- 15 Secteur**
Livre de vie
Patois
- 16 Secteur**
Prière

Horaires et coordonnées des secrétariats paroissiaux

Evolène

Mardi et Mercredi 9h30-12h / 13h30-16h45
027 283 11 27
Courriel: paroisses.ehv@gmail.com

Mase

Lundi 13h30-16h30
079 905 27 82
Courriel: p.mtnoble.stmartin@gmail.com

Saint-Martin

Vendredi 14h-17h
027 281 12 63
Courriel: p.mtnoble.stmartin@gmail.com

Vex

Mercredi 8h-11h30 / 13h30-17h, Jeudi 8h-11h30
027 207 25 51
Courriel: paroisses.ehv@gmail.com

Jubilés de consécration des églises de Saint-Martin et de Saint-Nicolas d'Hérémenche

PAR LAURENT NDAMBI

Deux églises paroissiales du secteur du Val d'Hérens, celle de Saint-Martin, à Saint-Martin, et celle de Saint-Nicolas à Hérémenche, célèbrent chacune leur consécration respective. L'une, à Saint-Martin, avec ses 70 ans, fête son jubilé de platine. L'autre, à Hérémenche, avec ses 50 ans, fête son jubilé d'or. Mais qu'est-ce qu'un jubilé?

Dans la Bible, le mot jubilé exprime l'idée d'allégresse. A cet effet, le texte le plus ancien instituant le jubilé se trouve dans la Loi de Moïse dans laquelle il était demandé aux fils d'Israël d'observer tous les 7 ans une année sabbatique et après ces 7 années sabbatiques, soit 7 x 7 ans faisant 49 ans, une année jubilaire (cf. Livre du lévitique 25, 8-10).

Quatre mesures sociales devaient accompagner l'année jubilaire: le repos de la terre, la libération des esclaves, la remise des dettes, l'affranchissement des propriétés. Mais ces mesures ne furent que peu appliquées.

Nous nous souvenons du jubilé de l'an 2000: l'entrée de l'Eglise et du monde dans le 3^e millénaire. Pour mémoire, le premier jubilé chrétien a été célébré en 1300, décrété officiellement par le pape Boniface VIII.

Ainsi, au fil des siècles, un jubilé se fêtait d'abord chaque 50 ans, puis tous les 25 ans en principe, soit une fois par génération. Une exception à cette règle a été marquée par la célébration en 1983 du jubilé pour fêter le 1950^e anniversaire de la Rédemption. Il y a eu d'autres exceptions, par le fait qu'en 1800, il n'y a pas eu de jubilé car le pape avait été fait prisonnier par Napoléon. En 1950 a été proclamée l'Année sainte de la définition du dogme de l'Assomption de la Vierge Marie. Le jubilé de platine de l'église de Saint-Martin marquée exceptionnellement par la pose des nouveaux vitraux a été célébré le 29 août 2021. Le jubilé d'or de l'église d'Hérémenche sera fêté le 31 octobre prochain (programme p. 10). Nous adressons bénédictions et remerciements à tous les comités d'organisations, aux donateurs et à tous les paroissiens de notre vallée où «la foi est reine»!

Visites guidées itinérantes d'églises du Val d'Hérens

PAR MONIQUE GASPOZ

A l'occasion d'un double anniversaire, les 70 ans de l'église de Saint-Martin et les 50 ans de l'église d'Hérémenche, l'UNIPOP Hérens organise, sous la conduite de Mme Catherine Raemy-Berthod, historienne de l'art, une promenade architecturale dans le XX^e siècle, à travers l'exceptionnel patrimoine religieux du Val d'Hérens,

– **le samedi 6 novembre 2021** de 9h à 12h
Rive droite: Chapelle des Haudères (1925), église de Saint-Martin (1951), église de Mase (1912 et 1988),

– **le samedi 13 novembre 2021** de 9h à 12h
Rive gauche: chapelle de Mâche (1942), église d'Hérémenche (1971), église de Vex (1963).

Les participant(e)s doivent s'inscrire à l'UNIPOP Hérens

- soit par le site: www.unipopherens.ch
- soit par e-mail: info@unipopherens.ch
- soit par téléphone au 027 281 20 04

Ils recevront ensuite une confirmation d'inscription ainsi que des informations pratiques pour les visites.